

TOUR DES LANDES

35ème édition

LIVRE DE ROUTE

 Département
des Landes

25, 26, 27 août 2023

Elite Nationale



Département
des Landes



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



Ville de Tartas



SKODA
Kamado Auto
du 1000 de records

TURSAN
LA VILLE DE LA BIÈRE

Bartreau 40
la vraie vie s'assure ici



Groupama
la vraie vie s'assure ici

Europcar
SA SAINT-MARCEL



VEGA / agralia
MARTELL

enedis
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU



ARMÉE DE TERRE

SUD OUEST

bleu
direct

DIRECT VELO



COMITÉ
LANDES



ARMÉE DE L'AIR
61113 SPAC



MARINE
NATIONALE

media 40

3 nouvelle
republique

CYCLISME

**FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME**
LANDES



Les Landes, l'un des départements
le plus sportif de France

30 licences
pour
100 habitants

Pour permettre au plus grand nombre l'accès à une pratique sportive de qualité, l'action du Département vise à :

- encourager la pratique sportive des jeunes dans le cadre scolaire, mais également dans les écoles de sport ;
- accompagner le haut niveau (soutien des clubs évoluant dans l'Elite et des sportifs individuels de haut niveau) ;
- concourir à la formation et l'emploi des éducateurs bénévoles et professionnels ;
- soutenir les clubs et les acteurs sportifs départementaux
- promouvoir un sport durable et une pratique raisonnée des sports de nature ;
- contribuer à la dynamique « Terre de Jeux » (JO et JOP Paris 2024) en lien avec les territoires ;
- favoriser la présence d'équipements adaptés aux pratiques sportives sur les territoires ;
- agir pour un sport inclusif en encourageant les valeurs citoyennes et fédératrices du sport.

Les Landes comptent **691 km** de pistes cyclables et de voies vertes, plus de **2 000 km** de circuits vélo balisés sur petites routes.

landes.fr


**ÇA ROULE
EN XL!**



Les Landes, le département XL
Premier partenaire du sport dans les Landes



**Département
des Landes**



Le Tour des Landes 2023 est une nouvelle occasion de célébrer le cyclisme sur notre territoire au cours d'une année marquée par l'organisation de 2 étapes du Tour de France dans notre Département les 4 et 7 juillet.

Cet événement est une occasion de promouvoir l'une des cinquante disciplines pratiquées dans notre département, aujourd'hui le plus sportif de France en nombre de licenciés par habitant.

En 2023, le comité départemental a su une fois encore utiliser au mieux la diversité géographique de notre département pour éprouver les qualités sportives des équipes qui se confronteront durant ces trois jours.

Fort de la richesse des parcours qu'il propose, et des succès consécutifs des années précédentes, le Tour des Landes a su trouver sa place en intégrant le calendrier national de la discipline.

Evidemment, la réussite de cet événement doit beaucoup au dévouement et à la constance de l'engagement du Comité départemental de cyclisme, des organisateurs, éducateurs et bénévoles de la discipline.

Le Conseil départemental des Landes, comme chaque année, s'associe au Tour des Landes en lui renouvelant son soutien.

Au nom du Conseil Départemental des Landes, heureux d'apporter son soutien à ces événements, je souhaite à tous les participants un agréable séjour et les invite à découvrir le climat particulier des Landes, terre de jeux, où se conjugue, ici mieux qu'ailleurs, un esprit à la fois sportif et convivial.

Xavier FORTINON

Président du Conseil départemental des Landes



Avec LA RÉGION



j'adopte
la **PARC**
ATTITUDE!

La nature au sein des 5 Parcs Naturels Régionaux de Nouvelle-Aquitaine n'est pas qu'un terrain de jeu sportif, je préserve son équilibre fragile d'aujourd'hui et de demain.

- JE RESTE SUR LES PARCOURS BALISÉS et je ne cueille rien
- JE LIMITE MES DÉCHETS et je ne laisse pas de trace de mon passage
- JE NE DIFFUSE PAS LES TRACES GPX de mon parcours
- JE NE SUIS PAS SEUL, je partage l'espace de pratique
- JE ME PROTÈGE et je suis prudent



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



NEO
TERRA

La Région Nouvelle-Aquitaine

Région 100 % sportive



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



Le sport est probablement l'activité humaine qui procure les émotions, personnelles et collectives, les plus fortes, notamment par l'incertitude du résultat. Parce que le sport, c'est la vie, une succession d'émotions.

Développer le sport en Nouvelle-Aquitaine est un enjeu de santé publique. C'est aussi un enjeu social que de permettre à chacun, quels que soient ses moyens et son lieu de vie, de pratiquer en toute sécurité une activité physique. C'est également un enjeu démocratique, car le sport est un formidable outil d'éducation populaire et d'émancipation. Le sport est porteur de valeurs fortes, notamment le respect des règles, l'éducation, le dépassement de soi, la solidarité, le sens du collectif participant pleinement à la construction et à l'épanouissement personnel.

Parce que le sport contribue au bien-être de chacun, et parce que les bienfaits de sa pratique, individuelle ou dans les clubs, véritables piliers de la vie associative, n'est plus à démontrer, la Région est naturellement aux côtés des acteurs sportifs régionaux.

Enfin, le sport coche toutes les cases pour assurer la vitalité d'un territoire. Les événements internationaux en sont la vitrine.

C'est pourquoi la Région renouvelle son soutien au Tour des Landes Cycliste. Cette course change de braquet puisqu'elle évolue cette année en Elite Nationale, avec la présence d'équipes Elite Nationale étrangères.

Je tiens à féliciter le comité d'organisation et les bénévoles qui n'ont ménagé ni leur temps ni leurs efforts pour accueillir un plateau de qualité, preuve, s'il en est, d'un dynamisme et d'une implication exemplaires.

Je ne doute pas de la réussite de cette 35^e édition. Je souhaite bonne chance aux organisateurs et aux cyclistes, et présente mes vœux chaleureux de bienvenue en Nouvelle-Aquitaine à tou(te)s celles et ceux venu(e)s de loin.

Alain ROUSSET

Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine



Cycles
Barteanu 40

Aire/Adour - St Paul lès Dax - Mont de Marsan



28 RTE DE BORDEAUX - 40 800 AIRE-SUR-ADOUR - 05.58.71.83.08

2576 AV. DE LE RESISTANCE - 40 090 SAINT-PAUL-LES-DAX - 05.58.71.48.57

337 BD JEAN LARRIEU - 40 000 MONT DE MARSAN - 05.58.91.18.67

VOTRE SPECIALISTE VELOS



SPECIALIZED

**** VENTE - REPARATION - ETUDE POSTURALE ****

GIANT

MONT DE MARSAN

www.cyclesbarteau.fr

**CYCLES BARTEAU 40
GIANT STORE**

337 Boulevard Jean Larrieu
40000 Mont-de-Marsan
05 58 91 18 67



CYCLES BARTEAU 40

28, Route De Bordeaux
40800 Aire-sur-l'Adour
05 58 71 83 08



CYCLES BARTEAU 40

Avenue de la Résistance 2576
40990 Saint-Paul-lès-Dax
05 58 71 48 57





Les Villes-étapes

Le territoire landais, une richesse

Aire sur l'Adour



C'est avec une immense fierté que notre commune participe cette année à la 35^{ème} édition du Tour des Landes Cycliste qui accède pour la première fois au statut d'Elite Nationale. Les 25 et 26 août 2023, notre commune aura donc la chance d'être ville étape du Tour. À ce titre, le public pourra venir encourager les 126 coureurs répartis sur les 21 équipes françaises et étrangères de divisions nationales qui se lanceront dans un contre-la-montre individuel le vendredi 25 août 2023 en centre-ville, puis partiront le lendemain sur la première étape de 150 km Aire sur l'Adour – Tartas.

Aire sur l'Adour étant une ville 100% sportive, labellisée « Sport pour Tous » au niveau 5 étoiles, nous accueillerons avec enthousiasme cet événement sportif qui incarne les valeurs sportives qui nous sont chères : dépassement de soi, esprit d'équipe et respect mutuel.

Nous remercions le Comité des Landes de Cyclisme d'avoir proposé Aire sur l'Adour pour cette épreuve sportive populaire. Nous espérons que la course sera belle et animée, avec des coureurs qui sauront nous surprendre tant en milieu urbain que sur les routes landaises.

Organisateurs, coureurs et spectateurs, nous aurons le plaisir de vous accueillir à Aire sur l'Adour le dernier week-end d'août pour faire de cette course un moment mémorable pour tous !

Xavier LAGRAVE
Maire d'Aire sur l'Adour



VEGA*
MAÏSADOUR

&

agralia

PARTENAIRES OFFICIELS DU
TOUR DES LANDES 2023



végétale expertise
de la graine à l'assiette

Tartas



Ville de Tartas

L'année 2023 restera durablement dans les mémoires pour les amateurs de la « petite reine » dans notre territoire. Après les 2 départs d'étapes du Tour de France à Dax et Mont de Marsan, ce sont les participants du Tour des Landes qui auront l'opportunité de sillonner nos belles routes landaises et de découvrir les beautés des paysages de nos multiples terroirs.

Après un prologue dans la capitale du pays aturin, ces derniers rejoindront Tartas le 26 août au terme de la première étape avant de s'élancer dès le lendemain vers les coteaux du Tursan, et singulièrement vers Geaune qui marquera la destination finale de ce périple, non sans avoir accompli une large boucle dans le Pays Tarusate.

Pour Tartas c'est un honneur et un grand plaisir de retrouver cette compétition à laquelle un lien fort nous attache, tant du fait de la présence du Comité Départemental que de la longue permanence du cyclisme dans notre cité avec la création d'un club local enregistré il y a plus d'un siècle.

Je veux espérer la venue massive de nombreux spectateurs pour encourager les coureurs tout au long du parcours et particulièrement à Tartas où un moment convivial est prévu à l'issue de la première journée. A ce titre, je me permets malicieusement d'observer à titre de clin d'œil amical, qu'à la différence de nos deux grandes voisines notre commune accueillera une arrivée en plus d'un départ !!.

Je voudrais ici adresser mes plus sincères félicitations aux organisateurs et aux bénévoles mobilisés pour assurer la bonne tenue de cette épreuve. Je suis très impressionné par la volonté et la détermination dont ceux-ci ont été capables pour donner un nouvel élan à cette compétition, qui a vocation à rejoindre à terme les rendez-vous les plus prestigieux de la discipline.

Le plateau relevé des participants qui réunira une part significative des espoirs les plus prometteurs du cyclisme français, la présence inédite d'équipes étrangères, sont autant de signes de la pertinence du projet sportif ainsi développé et du succès auquel il est destiné.

Rendez-vous à TARTAS les 26 et 27 août et que la course soit belle !

Jean-François BROQUERES

Maire de Tartas





VERSEAU

GOÛTEZ AU

BIEN-ÊTRE

ABSOLU



**PRODUIT EN
FRANCE**

**pH8,3
ALCALIN**

**ZÉRO
NITRATE**

**FAIBLE EN
MINÉRAUX**

www.verseau.life

Scannez pour
plus d'informations



CC du Pays Tarusate



C'est avec un réel plaisir que nous accueillons sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays tarusate le Tour des Landes.

Moment humainement si intense, alliant l'effort des sportifs méritants au dévouement de toutes celles et ceux qui concourent à sa réussite, le Tour a su s'imposer au fil des années comme un moment incontournable de nos étés landais.

Il sera d'autant plus apprécié que les organisateurs ont souhaité agir de concert avec les communes et leurs fêtes patronales, telles que Gouts et Pontonx-sur-l'Adour, afin de sublimer ces moments festifs appréciés de tous : merci donc de les avoir pris en compte. Ils auraient pu être bloquants et nos échanges constructifs ont permis de les surmonter aisément.

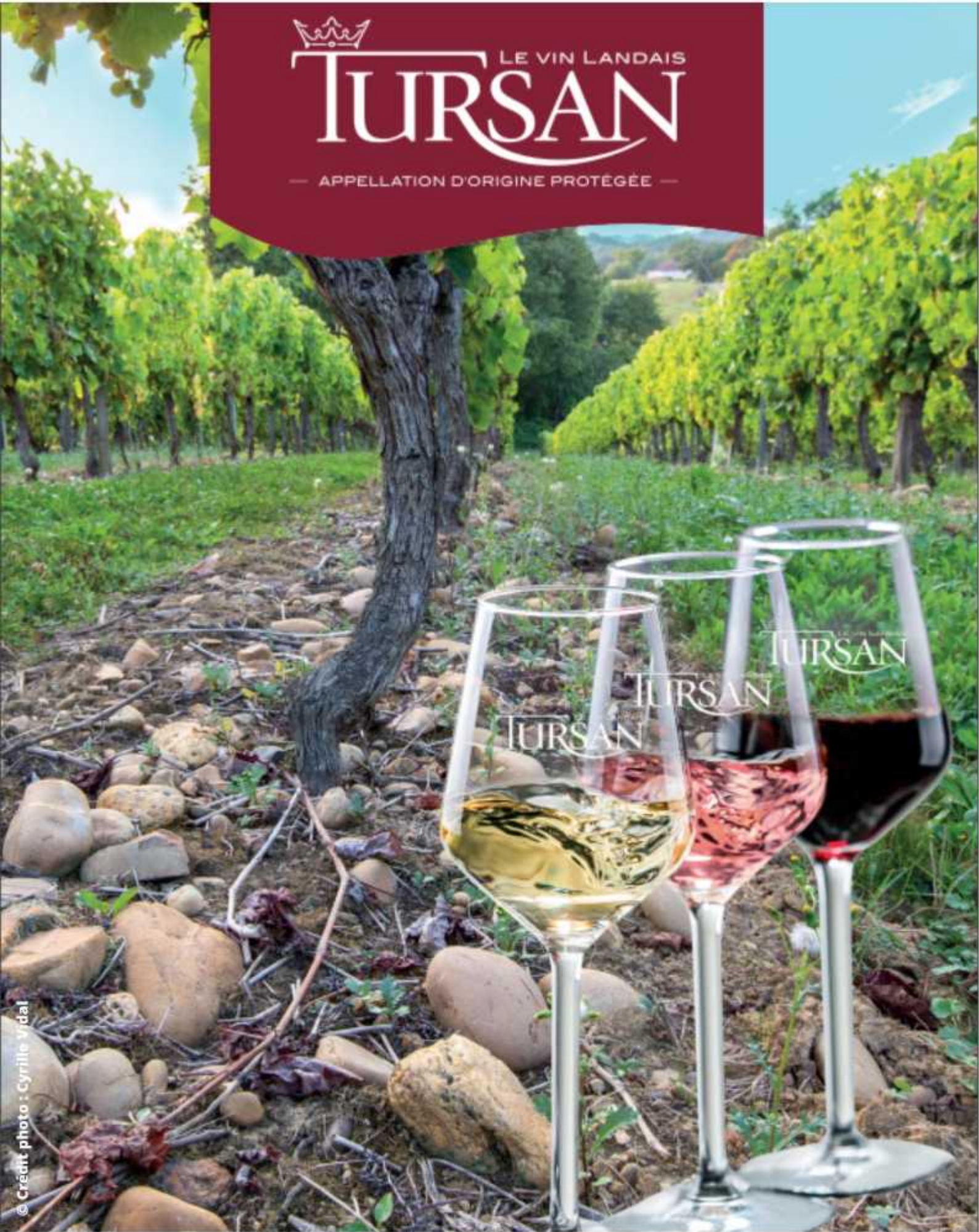
Bonne course aux cyclistes et encore bravo à tous.

Laurent CIVEL

*Président de la Communauté de communes du Pays Tarusate
Maire de Rion des Landes*



LE VIN LANDAIS
TURSAN
— APPELLATION D'ORIGINE PROTÉGÉE —



© Crédit photo : Cyrille Vidal



Né de la terre des Landes



Geaune



Tour des Landes et Geaune en Tursan : une histoire d'amour ?

Oui, j'ai plaisir à le penser car, après 2019 où nous avons accueilli un contre la montre « très mouillé », après 2020 où Geaune était la commune d'arrivée de la seule étape, covid oblige, voilà que nous avons le plaisir de recevoir l'arrivée finale du 35^e Tour des Landes le 27 août prochain.

Nous sommes d'autant plus fiers que cette épreuve entre dans une nouvelle dimension, puisqu'elle est ouverte à l'Elite Nationale, soit les meilleures équipes françaises et étrangères, amateurs et semi-professionnelles. Merci encore au Comité des Landes de Cyclisme et à son Président Bastien Lamude pour nous avoir fait l'honneur de choisir la bastide de Geaune comme ville d'arrivée finale de cette nouvelle édition.

Le Tursan, avec ses paysages magnifiques et ses premiers contreforts pyrénéens, sera le cadre idéal de cette fin d'épreuve et la boucle finale contribuera, je pense, à faire l'ultime sélection.

Notre bastide se mettra bien sûr à « l'heure vélo » avec diverses animations, expositions, ... De plus, si vous voulez allier « l'agréable à l'agréable » n'hésitez pas de prolonger votre séjour, vous serez tous les bienvenus. Vous pourrez ainsi en profiter pour visiter cette belle bastide : place centrale avec ses couverts, église classée, Tour des Augustins également classée, jardin médiéval, ... sans oublier un passage à la Cave des Vignerons Landais. Possibilités d'hébergement et de restauration sur place.

Vivement le 27 août 2023 !
Geaune en Tursan, en aban !

Gilles COUTURE
Maire de Geaune



TOUR
de
France

SKODA
20^{ème}
EDITION

PARTENAIRE MAJEUR

SKODA
We Love Cycling

Voitures officielles du
Tour des Landes



A XXX g CO₂/km



Nouveau
Škoda Enyaq Coupé

100% Electrique
Eligible au bonus écologique

Et si le sport était au cœur de votre quotidien ? Et si les sensations uniques étaient à portée de main ? Avec ses lignes sculptées et ses détails racés, l'adrénaline ne se fat pas attendre. Sans oublier sa technologie de pointe.

Kennedy Auto
Dax et Mont de Marsan
05 58 98 40 40 - 05 58 46 36 40

Le mot du Président

Le Tour des Landes, la grande fête du cyclisme landais



Quel plaisir et quelle joie de vous retrouver ici, dans les Landes et de vous présenter la 35^{ème} édition du Tour des Landes !

Et quelle édition, puisque nous voici maintenant sur le calendrier national de la Fédération Française de Cyclisme que nous remercions pour sa confiance en notre organisation.

3 jours de course, 3 jours de fête autour du cyclisme dans les Landes où le plateau des équipes présentes découvrira nos routes landaises.

Bienvenue à tous les suiveurs et aux équipes venues en découvrir sur ces parcours riches et variés !

Vendredi, le Grand Départ à AIRE SUR L'ADOUR avec un prologue contre-la-montre individuel à travers les magnifiques rues aturines en semi-nocturne articulées autour des Arènes, lieu incontournable de la culture gasconne.

Samedi, d'AIRE SUR L'ADOUR nous irons à TARTAS, en Pays Tarusate, en sillonnant les routes de la forêt landaise.

Dimanche, l'arrivée dans la capitale du Tursan, GEAUNE après avoir emprunté les contreforts des coteaux de Chalosse et du Tursan.

Une fois de plus, une belle page de l'histoire du Tour des Landes va s'écrire, à laquelle nous associons à cet événement sportif la mise en valeur des paysages de notre territoire et de notre culture.

Un grand merci aux municipalités d'Aire sur l'Adour, Tartas et Geaune d'avoir répondu à notre sollicitation.

Merci à tous nos partenaires sportifs pour leur collaboration.

Merci à tous nos partenaires publics et privés, à commencer par le Conseil Départemental des Landes de son soutien indéfectible.

Et enfin, merci à tous les bénévoles qui autour de nous s'investissent pour que le Tour des Landes perdure, tous ensemble nous sommes le Tour des Landes.

Un grand succès populaire s'annonce, alors bienvenue dans notre département où vous découvrirez des paysages et lieux magnifiques dans chacun de ses territoires !

Bastien LAMUDE

Président du Comité départemental de cyclisme des Landes

Responsable de l'organisation



PAR PASSION DU VÉLO, GROUPAMA S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES PROS ET DES AMATEURS



Ton Club. 
Ton Maillot

Inspiré par les défis que relèvent nos champions de l'Équipe cycliste Groupama-FDJ, Groupama s'engage à promouvoir cette discipline populaire qu'est le vélo. Groupama entend s'adresser aux millions de pratiquants passionnés en venant à leur rencontre au sein de chacun de nos territoires et en s'impliquant là où ils aiment pratiquer ce sport.

Découvrez nos engagements vélo : www.groupama.fr/sponsoring-cyclisme



Groupama



L'Organisation

Tous ensemble, la clé de la réussite



DIRECTION ORGANISATION

Directeur Général :

Bastien LAMUDE / 06-35-96-18-49

Directeurs Adjointes :

Joël ALIES / 06-11-51-03-51

Jacques SABATHIER / 06-80-32-88-12

Responsable Sécurité :

Jean-Jacques BORDES / 06-49-67-21-76

PERMANENCE / SECRÉTARIAT

Marie-José ALIES

Jean-Jacques VILLENAVE

Claudine HAZERA

Marie-Hélène BOURDA

Solange COMBAUDON

Patricia LAMUDE

COMMUNICATION / PRESSE

Organisation : Adrien FERNANDES

Sud-Ouest : Bertrand LUCQ

France Bleu Gascogne

Média40 : Olivier MARTIN

France 3 Nouvelle-Aquitaine

Sud Gironde Cyclisme : Guy DAGOT

Direct Vélo

LOGISTIQUE

Jean-Pierre LASSERRE / Pierre HAMON

Jean-Pierre DUPOUY / Jean-Marc LABURTHE

Carole HAUQUIN / Pierre HAUQUIN

Jean-Pierre VIGNEAU / Bruno CIRBA

Philippe CAZAUBON / Loïc DARTIGUELONGUE

Florian BERNES

MOYENS TECHNIQUES

Informatique / Photo finish : STS Sport

Radios / Dépannages : Société Ferrus Alain BILES

COLLÈGE ARBITRAL

Présidente du Jury :

Marina MORLAAS / 06-63-10-62-91

Commissaires Titulaires :

Catherine GASTOU

Patricia BLANQUEFORT

Commissaires à moto :

Daniel BELLANTONIO

Anthony VIDAL

Juge à l'arrivée : Aurélie SIMONNET

Chronométrateur : Fabien GIANESINI

Commissaire Voiture Balai : Alexis CARRASCO

SERVICE MÉDICAL

Docteur LOPEZ ARANGO / 06-07-23-54-43

Secouristes ASPEC / 06-28-29-08-48

ANIMATEURS OFFICIELS

Patrick BALLANGER

Jean-Claude PLANTÉ

ENCADREMENT COURSE

Signaleurs à poste fixe :

Philippe BARROUILLET et son équipe

Equipe Robert TERRASSIER

Signaleurs à moto :

Moto Club les Gardians

Axo Moto Club

Services d'ordre :

Escadron Départemental de Sécurité Routière

Police Nationale / Gendarmerie Nationale

Police Municipale Aire sur l'Adour et Tartas

FONCTIONS ÉCHELON COURSE

Radio Tour : Joël ALIES

Moto info : Jean-Paul BORAU

Mécaniciens : Thierry SAUBION / Gaëtan LARRIEU

Jérémy BERGERON

Ardoisier : Sébastien FORCET

Moto Presse : Guy DAGOT / Adrien FERNANDES

Moto TV : Média40

CHAUFFEURS VÉHICULES COURSE

Sécurité : Jean-Claude MOUNIKA

Ouverture : Marc PEDUCASSE

Direction Générale : Denis HERMANS

Présidente du jury : André LOZE

Invités : Jacques SABATHIER / Jean DAUGA

Photographe : Philippe CAZAUBON

Dépannages : Alain BILES / Thierry FRUTOSO

Bastien PROVENCE

Juge à l'arrivée / Chrono : Robert TERRASSIER

Commissaires : Alain MATOCCO / Rémy TUYARET

Médecin : Jean-Jacques VILLENAVE

Voiture Balai : Francis CASTETS

Fermeture : Loïc DARTIGUELONGUE

Véhicule Ramassage : Jean-Pierre LASSERRE

VILLAGE DU TOUR

Patricia LAMUDE

Marie-José ALIES

Marie-Hélène BOURDA

GESTION PROTOCOLE

Joël ALIES

Jacques SABATHIER

Patricia LAMUDE

Marie-Hélène BOURDA



Programme

Un compte à rebours pour être au top



Vendredi 25 août : AIRE SUR L'ADOUR


Permanence : Lycée Gaston CRAMPE - 40 800 Aire sur l'Adour


14 h – 15 h 45 : Permanence (remise des dossards, équipements, accréditations)
Installation à l'hébergement

16 h : Réunion Jury des Commissaires et Directeurs sportifs
Lycée Gaston CRAMPE

16 h 45 : Réunion Sécurité
Lycée Gaston CRAMPE

17 h 45 : Présentation des équipes
Camion protocolaire - Allées de l'Adour

 19 h : Départ 1^{er} coureur
Allées de l'Adour

 21 h 15 : Arrivée dernier coureur
Rue des Arènes

21 h 30 : Cérémonie protocolaire
Camion protocolaire - Allées de l'Adour

20 h – 22 h : Repas
Cafétaria Lycée Gaston CRAMPE



Samedi 26 août : AIRE SUR L'ADOUR

7 h – 9 h : Petit-déjeuner
Cafétaria Lycée Gaston CRAMPE


10 h 45 – 12 h 30 : Repas
Cafétaria Lycée Gaston CRAMPE

13 h : Présentation des équipes
Camion protocolaire - Allées de l'Adour

 14 h : Départ 1^{ère} étape
Allées de l'Adour

Samedi 26 août : TARTAS



 17 h 30 : Arrivée 1^{ère} étape
Avenue du Général Leclerc

17 h 45 : Cérémonie protocolaire
Camion protocolaire - Allées Marines

18 h : Permanence
Mairie - Place Gambetta

19 h 30 – 20 h 30 : Repas
Cafétéria Lycée Gaston CRAMPE



Dimanche 27 août : TARTAS

6 h – 8 h : Petit-déjeuner
Cafétéria Lycée Gaston CRAMPE

10 h – 11 h 15 : Repas
Cafétéria Lycée Gaston CRAMPE

12 h 15 : Présentation des équipes
Camion protocolaire - Allées Marines

 13 h : Départ 2^{ème} étape
Allées Marines



Dimanche 27 août : GEAUNE

 16 h 30 : Arrivée 2^{ème} étape
Route des Pyrénées

16 h 45 : Cérémonie protocolaire
Camion protocolaire - Place de l'Hôtel de Ville

17 h : Permanence
Mairie - Place de l'Hôtel de Ville

UNE COURSE SUIVIE PAR NOS MÉDIAS PARTENAIRES





Village Olympique Itinérant Landais Accessible à Tous (VOILAT)



Comité Départemental Olympique et Sportif des Landes (CDOS 40)

En 2024, la France accueillera les prochains Jeux Olympiques et Paralympiques !

Jusqu'à la cérémonie d'ouverture des Jeux, le Comité Départemental Olympique et Sportif des Landes (CDOS 40), avec le soutien du Département se lance un défi : " **Impulser une dynamique Olympique dans les Landes** ".

Pour cela, le **Village Olympique Itinérant Landais Accessible à Tous (VOILAT)**, sera déployé sur un ensemble de communes landaises labélisées "Terre de Jeux 2024", afin d'accroître l'intérêt et l'engagement sportif des Landais.

Aire sur l'Adour, dans la dynamique des Jeux

A l'occasion de l'édition 2023 du Tour des Landes, du 25 au 26 août, le VOILAT sera déployé sur la commune d'Aire sur l'Adour, récemment labélisée Terre de Jeux 2024. Venez en grand nombre encourager les coureurs et participer aux différentes animations proposées par le CDOS 40 et les clubs sportifs mobilisés grâce à la commune. Que vous soyez des sportifs débutants ou confirmés, personnes valides ou en situation de handicap, petits ou grands vous y prendrez, sans aucun doute, beaucoup de plaisir !

Ouvertures du VOILAT :

vendredi 25 août, de 17h00-21h30
samedi 26 août, de 11h00-15h00

Le VOILAT, c'est QUOI ?



Evènements

Rassemblements sportifs et festifs **ouverts à tous**, permettant de donner plus d'ampleur, d'attractivité et de visibilité aux manifestations sportives landaises.



Sports

- **Activités** animées par le CDOS 40 : Basket Puissance 4, Laser run, Urban Tennis, ...
- **Initiations** proposées par les clubs sportifs locaux.
- Présentation d'**actions** et de **projets** permettant de développer et de pérenniser la pratique sportive landaise.



Dates à venir...

- **25 et 26 août** : Aire sur l'Adour
- **02 sept** : Azur
- **03 sept** : St-Jean-de-Marsacq
- **09 sept** : Morcenx
- **30 sept** : St-Pierre-du-Mont

La tournée du VOILAT se clôturera avec les Jeux Landais ! Rendez-vous le 16 juin 2024, à Soustons pour un challenge "olympique" 100% landais !



RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Art. 1 : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le **Tour des Landes**, sous le patronage du CONSEIL DÉPARTEMENTAL des Landes, est organisé par le Comité des Landes de Cyclisme sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Il s'agit de la **35^{ème} EDITION** et il se dispute les **25, 26 et 27 août 2023**. Le Responsable de l'Organisation est : Mr LAMUDE Bastien, 22 route de Courpignon, 40320 CLEDES / Téléphone : 06.35.96.18.49

Tous les chèques de caution et engagement sont à adresser **UNIQUEMENT** à Jean-Jacques VILLENAVE
Adresse : 837 Route de l'Adour 40390 SAINTE MARIE DE GOSSE / Téléphone : 06.89.09.45.44

Art. 2 : TYPE DE L'ÉPREUVE

Le Tour des Landes est inscrit au calendrier Fédéral. Cette épreuve est classée **ELITE NATIONALE 2.12.1**.

Art. 3 : PARTICIPATION

Ouverte aux Equipes Continentales UCI françaises, Equipes Nationales, Equipes étrangères régionales et de clubs (maxi 4), Equipes N1, N2, N3, Sélections Régionales, Départementales, Pôle France et France Espoirs, Equipes de clubs français. La participation est limitée à 21 équipes. Aucun engagement sur place ne sera admis. L'épreuve est ouverte aux équipes de 6 coureurs (minimum 4) conformément à l'article 2.2.3 du règlement FFC.

Art. 4 : PERMANENCE

La permanence se tiendra au LYCEE GASTON CRAMPE, route de Geaune, 40800 AIRE SUR L'ADOUR le vendredi 25 août 2023 de 13 heures à 16 heures. La remise des accréditations, postes radios, etc... se passera dans cette tranche horaire.

Le contrôle des licences et la remise des dossards se fera de 14 h 00 à 15 h 45.

La réunion avec les **Directeurs Sportifs**, organisée suivant l'art 1.2.087 du règlement FFC, en présence des Membres de l'organisation et du collège des Arbitres, est fixée à 16 h 00 même lieu. La réunion de **Sécurité** avec tous les chauffeurs, pilotes, et membres du Jury se tiendra à 16 h 45 au même endroit.

La **Présentation** des équipes se fera au Car Podium Protocolaire, aux Allées de l'Adour, près des Arènes de 17 h 45 à 18 h 45 selon l'ordre indiqué. Le premier départ du prologue est fixé à 19 h 00.

Art. 5 : DROITS D'ENGAGEMENT

Les droits d'engagements sont fixés à 180 € par équipe de 6 coureurs pour les trois jours.

Art. 6 : HÉBERGEMENT

L'hébergement et la restauration sont pris en charge par l'Organisateur du vendredi 25 août au soir jusqu'au dimanche 27 août après le déjeuner du midi pour les équipes, composées de 6 coureurs et 3 accompagnants. Pour toute personne supplémentaire, une participation de 70 € sera demandée à l'équipe (merci de nous en avvertir à l'avance).

Pour le logement, l'accueil au lycée GASTON CRAMPE d'Aire sur l'Adour se fera à partir de 14 h 00 après passage à la permanence. Vous logerez au même endroit pour toute la durée du Tour des Landes 2023.

La restauration du vendredi soir sera assurée à la cafétéria du Lycée à partir de 20 h 00. Le petit déjeuner dès 7 h 00 le samedi matin et le repas de midi seront servis également au lycée à partir de 10 h 45. Le dîner du samedi soir à partir de 19 h 30, le petit déjeuner du dimanche matin dès 6 h 00 et le repas du dimanche midi dès 10 h seront également servis à la cafétéria de ce lycée.

Art. 7 : SÉLECTION DES ÉQUIPES

Toute candidature non complète ne sera pas examinée. Un chèque de caution de 300 € sera demandé en même temps que l'inscription pour la confirmation de la candidature, et servira également de garantie en cas de détérioration des divers locaux, et/ou non restitution des plaques et dossards conformes (ce chèque sera restitué la semaine suivant l'épreuve après vérification de l'état des lieux d'hébergement). Suite à la prise en compte de votre candidature, vous recevrez dans la semaine les bulletins d'engagement, un guide de route du Tour des Landes 2023, avec les lieux de rendez-vous, les horaires, les parcours détaillés.

Art. 8 : INCIDENTS DE COURSE DANS LES DERNIERS KILOMÈTRES et CLM INDIVIDUEL

- Etapes en ligne

Selon l'article du règlement FFC 2.6.24, en cas d'incident dûment constaté, dans les trois derniers kilomètres d'une étape en ligne, le ou les coureur(s) impacté(s) est(sont) crédité(s) du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il(s) se trouvai(ent) au moment de l'incident. Son ou leur classement sera celui du franchissement de la ligne d'arrivée.

Si à la suite d'une chute dûment constatée dans les trois derniers kilomètres un coureur est dans l'impossibilité de franchir la ligne d'arrivée, il sera classé à la dernière place de l'étape et crédité du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il se trouvait au moment de la chute. Le présent article est applicable sur les deux étapes.

- Prologue Contre la Montre Individuel

Selon l'article 2.6.5 du règlement FFC, il est autorisé d'incorporer dans les épreuves par étapes un prologue aux conditions suivantes : 1. Le prologue doit avoir moins de 8 km ; 2. Le prologue doit être disputé à titre individuel contre la montre. En cas d'une participation supérieure à 60 coureurs, l'intervalle entre les coureurs au départ ne pourra pas dépasser une minute ; 3. Le prologue doit compter pour le classement général individuel ; 4. Un coureur accidenté lors du prologue et n'ayant pu terminer la course, pourra prendre le départ le lendemain. Il sera crédité du dernier temps ; 5. Le prologue compte comme jour de course.

Pour ce prologue à AIRE SUR L'ADOUR, les voitures d'équipe seront autorisées à suivre leurs coureurs sur ce circuit de 2,200 Km. **ATTENTION** : Le C.L.M. INDIVIDUEL du vendredi soir ne pourra être disputé **qu'avec des VELOS DE ROUTE TRADITIONNELS**. Aucun accessoire supplémentaire ne sera autorisé. Pour ce prologue, les départs seront donnés de minute en minute, l'ordre des équipes ayant été déterminé par l'Organisateur. Dans chaque équipe, chaque Directeur Sportif indiquera à la permanence l'ordre de passage qu'il aura choisi pour ses coureurs.

Art. 9 : DÉLAIS D'ÉLIMINATION

En fonction des caractéristiques des étapes, les délais d'arrivée ont été fixés comme suit : Etape 1 : délai 12% / Etape 2 : délai 15%. Tout coureur arrivant au-delà de ce délai ne sera plus retenu aux classements. Conformément à l'article 2.6.28 du règlement FFC, le Collège des Arbitres peut prolonger les délais d'arrivée après consultation de l'organisateur uniquement pour des raisons exceptionnelles.

Art. 10 : CLASSEMENTS - BONIFICATIONS

Les classements suivants sont établis :

Classement Général Individuel au temps. En cas d'égalité, règlement FFC Art. 2.6.13

CLASSEMENTS ANNEXES :

→ Classement par points : points attribués :

C.L.M : 10 points, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2 et 1 point sur les 10 premiers classés.

ETAPES : 25 points, 20, 16, 14, 12, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, et 1 point sur les 15 premiers classés.

→ Classement des Grimpeurs : cotation : 5, 3 et 1 point. En cas d'égalité au classement général individuel de la Montagne, il sera appliqué le règlement FFC (art. 2.6.15).

→ Classement du meilleur jeune : sera établi à l'issue de chaque étape en fonction du classement individuel au temps pour les coureurs âgés de 17 à 22 ans (nés à partir du 1^{er} janvier 2006).

→ Classement des Points Chauds : cotation : 5, 3 et 1 point. Application règlement FFC (Art. 2.6.15) en cas d'ex-aequo

→ Classement du meilleur régional : sera établi à l'issue de chaque étape en fonction du classement individuel au temps pour les coureurs de Nouvelle-Aquitaine (licenciés dans un club de Nouvelle-Aquitaine).

→ Classement par Equipe : Addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe à l'étape (Art. 2.6.14). Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement général par équipe.

RAPPEL : il est obligatoire de terminer l'épreuve pour figurer dans les classements.

BONIFICATIONS : Des bonifications en temps, reportées uniquement au Classement Général individuel, sont attribuées dans les deux étapes en ligne. Cette attribution est la suivante : 1' / à chaque point chaud (3 points chauds par étape) 3" 2" et 1" aux trois premiers coureurs classés. 2' / à l'arrivée des étapes, 10" 6" et 4" aux trois premiers coureurs classés.

PRIORITE dans le port des Maillots : Art. 2.6.16 si un coureur est en tête de plusieurs classements, l'ordre de priorité des maillots distinctifs est le suivant :

- Classement Général au temps MAILLOT JAUNE CONSEIL DEPARTEMENTAL DES LANDES
- Classement Général par Points MAILLOT VERT SKODA KENNEDY AUTO
- Classement Meilleur Grimpeur MAILLOT A POIS ROUGES CAVE DES VIGNERONS DE TURSAN
- Classement Meilleur Jeune MAILLOT BLANC GROUPAMA LANDES
- Classement Général des Points Chauds MAILLOT CYCLAMEN CYCLES BARTEAU
- Classement Meilleur Régional MAILLOT ROUGE REGION NOUVELLE AQUITAINE
- Classement de la Meilleure Equipe ECHARPES VEGA* MAÏSADOIR / AGRALIA

En cas de cumul des maillots, le vrai leader dans l'ordre de priorité, puis les suivants dans le classement concerné seront désignés comme porteurs.

Art. 11 : ITINÉRAIRES - SÉCURITÉ

Vendredi 25 août 2023 : AIRE SUR L'ADOUR → Prologue dans les rues de la ville : C.L.M. Individuel en semi-nocturne de 2,2 km / Premier départ 19h

Samedi 26 août 2023 : AIRE SUR L'ADOUR > TARTAS → 148 km départ fictif 14h jusqu'à la sortie de la ville, route de DUHORT km 0

Dimanche 27 août 2023 : TARTAS > GEAUNE → 149 km départ fictif 13h jusqu'à sortie Tartas, route de GOUS ks 0

CAS DE FORCE MAJEURE : Les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours, même en cours de route, si les circonstances indépendantes de leur volonté les y contraignent.

ART.1.2.064bis : Il est interdit d'utiliser trottoirs, chemins et pistes cyclables se trouvant à côté de la chaussée, en dehors du parcours, séparés par une bordure, un accotement, une dénivellation ou tout autre caractéristique physique distinctive, si l'emprunt d'une telle voie crée une situation dangereuse notamment pour les autres coureurs, le public ou le personnel de

l'organisation ou si cette manœuvre procure un avantage significatif sur les autres coureurs, le non-respect de cette règle sera sanctionné conformément à l'article 12.2.003.R19, sans préjudice de toutes autres sanctions éventuellement applicables.

Art. 12 : RADIO-TOUR - COMMUNICATION

Les équipes seront équipées de radios par la Société FERRUS ALAIN BILES.

La fréquence Radio-Tour sur la course sera indiquée lors de la réunion avec les Directeurs Sportifs.

L'utilisation des liaisons radio ou autres moyens de communication à distance par ou avec les coureurs ainsi que la possession de tout équipement utile à cet effet lors de l'épreuve sont interdites.

Art. 13 : ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Trois véhicules de dépannage neutre et une moto neutre de dépannage avec roues sont prévus sur l'épreuve. Toutefois, un véhicule n'étant pas équipé de matériel, chaque équipe sera priée de fournir une paire de roues, à tour de rôle, selon le tirage au sort de l'ordre des véhicules le premier jour.

Art. 14 : GRILLES DES PRIX

- PROLOGUE : 610/20
 - ETAPE 1 et ETAPE 2 : 1220/20
 - Classement Général individuel : 1951/25
 - Classement Général par points : 190/3
 - Classement Meilleur Grimpeur : 190/3
 - Classement Meilleur Jeune : 259/5
 - Classement des points chauds : 190/3
 - Classement Meilleur Régional : 190/3
 - Classement Général par équipe : 190/3
- Soit total des prix : 6210 €

Art. 15 : PROTOCOLE

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement FFC, les coureurs suivants doivent se présenter après chaque étape au protocole : Le vainqueur de l'étape, le leader au Classement général individuel au temps, les leaders des classements annexes (Classement par points, Meilleur Grimpeur, Meilleur Jeune, Premier des points chauds, Meilleur Régional, Meilleure équipe dans cet ordre de priorité des porteurs).

Ils se présenteront dans un délai maximum de 10 minutes après leur arrivée.

En outre, à l'arrivée de l'épreuve, les coureurs suivants doivent également se présenter au protocole final :

Les trois premiers de l'épreuve / Les vainqueurs des 5 classements annexes / La meilleure équipe du Tour

Art. 16 : RAVITAILLEMENT ET COMPORTEMENT DES COUREURS

Conformément aux nouvelles règles (Art. 2.3.22 et 2.2.25), il n'y a pas de zones de ravitaillement prévues. Les coureurs pourront se ravitailler dès le 30^{ème} kilomètre jusqu'à 20 kilomètres de l'arrivée, par voiture en queue de peloton, sur le côté droit de la route avec bidons ou musettes, par l'intermédiaire des adjoints des équipes. La valorisation de l'image du cyclisme passant par un respect de l'environnement, les coureurs sont instamment priés, selon les consignes de la FFC, de bien vouloir ne pas se débarrasser de déchets et de bidons n'importe où. Des zones de déchets seront mises en place sur les deux étapes. Il est souhaitable de les jeter au sol de ces mêmes zones. Ce non-respect est passible de sanctions indiquées dans le barème de pénalités FFC.

Art. 17 : CONTROLE ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Le contrôle antidopage aura lieu à : Local du Comité des fêtes pour le prologue, Mairie de TARTAS pour la première étape, Mairie de GEAUNE pour la deuxième étape.

Art. 18 : PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

Art. 19 : CORRECTION

Du seul fait de son engagement et/ou de sa participation à l'épreuve, et/ou de sa présence sur celle-ci, chaque équipe, chacun de ses membres et plus généralement chacun des accrédités, déclare accepter l'intégralité des dispositions du présent règlement et s'engage à les respecter. Le Directeur sportif sera rendu responsable des manquements des membres de son équipe. Il devra s'assurer de l'état de propreté des lieux d'hébergement en les quittant.

Art. 20 : INTERPRÉTATION

Le présent règlement a été rédigé en langue française, qui fera foi en cas de difficulté d'interprétation de ses termes dans une autre langue.



ARMÉE DE TERRE

L'armée de terre recrute 16 000 hommes et femmes tous les ans dans 16 grands domaines d'activité (l'artillerie, l'informatique et les télécommunications, le génie de combat et BTP, le renseignement, les forces spéciales, le char de combat, l'infanterie, la maintenance, le sport, la santé, l'aérocombat, l'administration et services, la sécurité et la prévention, la restauration, la logistique et transports, l'enseignement recherche et musique) et plus de 100 spécialités.

Les conditions de recrutement : avoir la nationalité française, de 17,5 ans et moins de 32 ans, avoir effectué la JDC, de sans diplôme à BAC+ 5 et plus, avoir été reconnu apte à l'engagement, jouir de ses droits civiques.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter le CIRFA de Mont de Marsan - 555 avenue du Maréchal Foch 40000 Mont de Marsan 05 58 85 42 99

POUR PLUS D'INFOS ET PRENDRE RENDEZ-VOUS [SENGAGER.FR](https://www.sengager.fr)



ARMÉE DE L'AIR & DE L'ESPACE

L'armée de l'Air et l'Espace compte près de 51 000 personnes, dont 40 500 militaires. Avec 24 % de femmes au sein de nos effectifs, nous formons le corps militaire le plus féminisé.

Ouverte à tous les jeunes du niveau 3e à Bac + 5, l'Armée de l'air offre la possibilité de vivre une aventure humaine hors du commun en formant à plus de 50 métiers différents. Vocation pour le métier des armes, passion pour l'aéronautique ou opportunité d'une première expérience professionnelle : les raisons d'un engagement dans l'Armée de l'air sont diverses.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter le CIRFA de Pau - Caserne Bernadotte Allée du Grand Tour 64000 Pau 05 59 40 45 10

DEVENIR-AVIATEUR

La Marine nationale représente 80 métiers dans des domaines divers tels que la maintenance mécanique et électrotechnique, l'aéronautique, le nucléaire, les métiers de l'électricité, du renseignement, les systèmes informatiques, la sécurité, la restauration, les ressources humaines ou encore la logistique. Femme et

homme, de 16 à 30 ans, de niveau 3ème à bac+3 ou plus, tout le monde peut trouver une spécialité qui lui convient, se former, évoluer et exercer son métier dans des environnements variés à terre, dans les airs, sur ou sous les mers.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter le CIRFA de Mont de Marsan - Base aérienne 118 - 1061 avenue du Colonel Rozanoff 40000 Mont de Marsan 05 33 94 06 16





Service Médical

Des équipes à votre disposition



> Le Médecin

Docteur LOPEZ ARANGO Jorge
06-07-23-54-43

> Les Secours

Secouristes ASPEC
06-28-29-08-48



> Numéros d'urgence

15 SAMU

17 POLICE GENDARMERIE

18 POMPIERS

112 TOUTES URGENCES

> Les Hôpitaux

Vendredi 25 août – Prologue – AIRE SUR L'ADOUR

AIRE/ADOUR	ClinicAdour	16 Rue Chantemerle 40 800 AIRE/ADOUR	05 58 06 64 64
MONT-DE-MARSAN	Centre Hospitalier Layné	417 Av Pierre de Coubertin 40 024 MONT-DE-MARSAN	05 58 05 10 10

Samedi 26 août – Etape 1 – AIRE SUR L'ADOUR > TARTAS

AIRE/ADOUR	ClinicAdour	16 Rue Chantemerle 40 800 AIRE/ADOUR	05 58 06 64 64
DAX	Centre Hospitalier Côte d'Argent	Bd Yves du Manoir 40 100 DAX	05 58 91 48 48
MONT-DE-MARSAN	Centre Hospitalier Layné	417 Av Pierre de Coubertin 40 024 MONT-DE-MARSAN	05 58 05 10 10

Dimanche 27 août – Etape 2 – TARTAS > GEAUNE

DAX	Centre Hospitalier Côte d'Argent	Bd Yves du Manoir 40 100 DAX	05 58 91 48 48
AIRE/ADOUR	ClinicAdour	16 Rue Chantemerle 40 800 AIRE/ADOUR	05 58 06 64 64
MONT-DE-MARSAN	Centre Hospitalier Layné	417 Av Pierre de Coubertin 40 024 MONT-DE-MARSAN	05 58 05 10 10



PARCOURS 2023 > 25/26/27 août 2023



Vendredi 25 août – Prologue AIRE SUR L'ADOUR – CLM individuel – 2,2 km

Samedi 26 août – 1^{ère} étape AIRE SUR L'ADOUR > TARTAS – 148 km

Dimanche 27 août – 2^{ème} étape TARTAS > GEAUNE – 149 km



PROLOGUE > 25/08/23

Vendredi 25 août 2023 – Accès Zone Technique – AIRE SUR L'ADOUR



LA ROUTE SE PARTAGE !

Europcar

MONT-DE-MARSAN

SA SAINT MICHEL

05 58 75 24 02



PROLOGUE > 25/08/23



25/08
PROLOGUE
CLM individuel
2,2 km
AIRE SUR L'ADOUR

AIRE SUR L'ADOUR

AIRE SUR L'ADOUR

AIRE SUR L'ADOUR



	Km	1 ^{er} coureur	Dernier coureur	Circuit
DÉPART – Allées de l'Adour	0	19 h 00	21 h 05	Allées de l'Adour, Rue Gambetta, Rue René Mericam, Rue de la Rivière, Rue des Terrasses, Rue des Maraîchers, Rue de la Violette, Rue des Graviers, Rue des Arènes
ARRIVÉE – Rue des Arènes	2,2	19 h 03	21 h 08	Dérivation à droite Contournement des Arènes



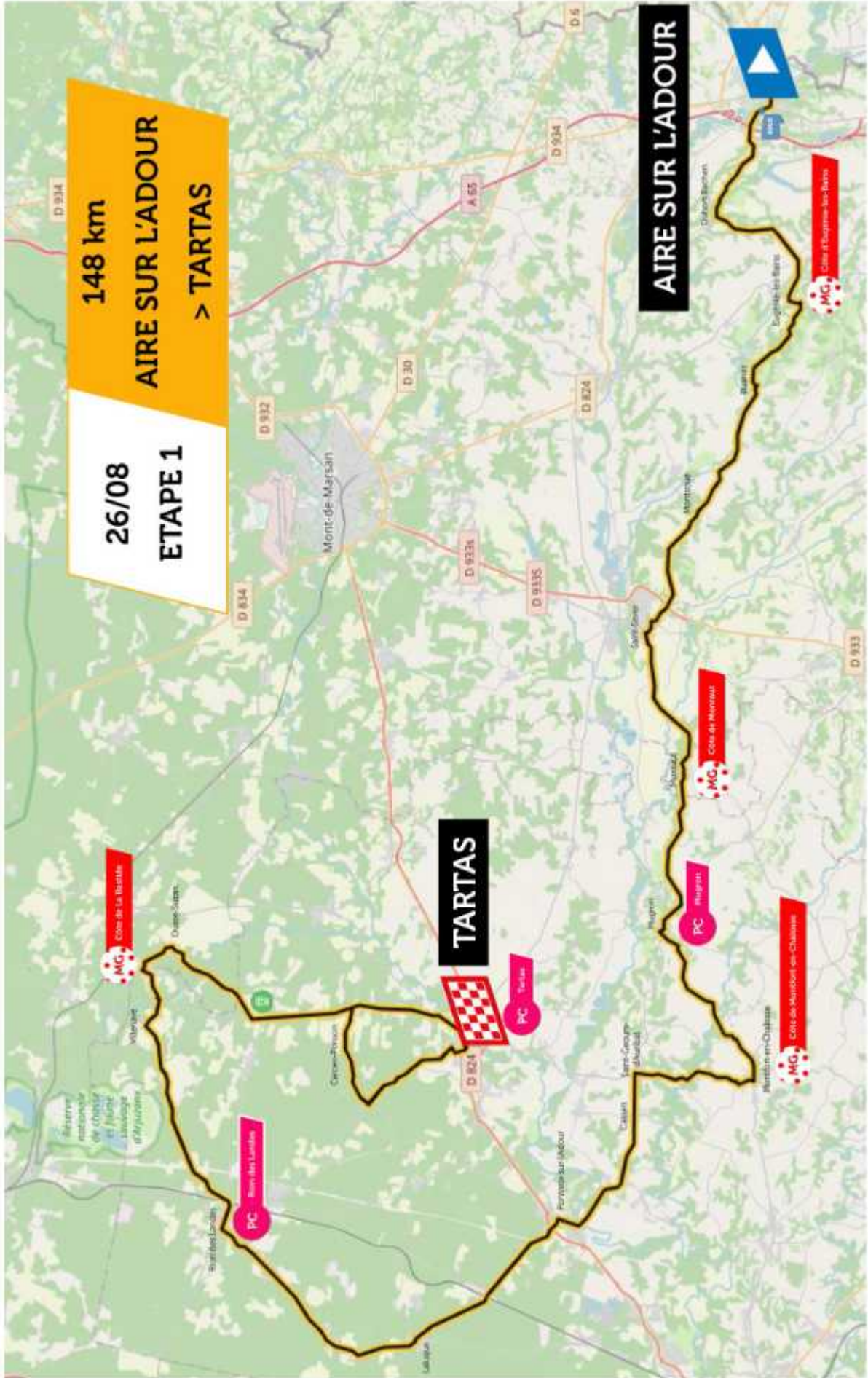
1^{ère} ÉTAPE > 26/08/23

Samedi 26 août 2023 – Accès Zone Départ – AIRE SUR L'ADOUR



Samedi 26 août 2023 – Accès Zone Arrivée – TARTAS

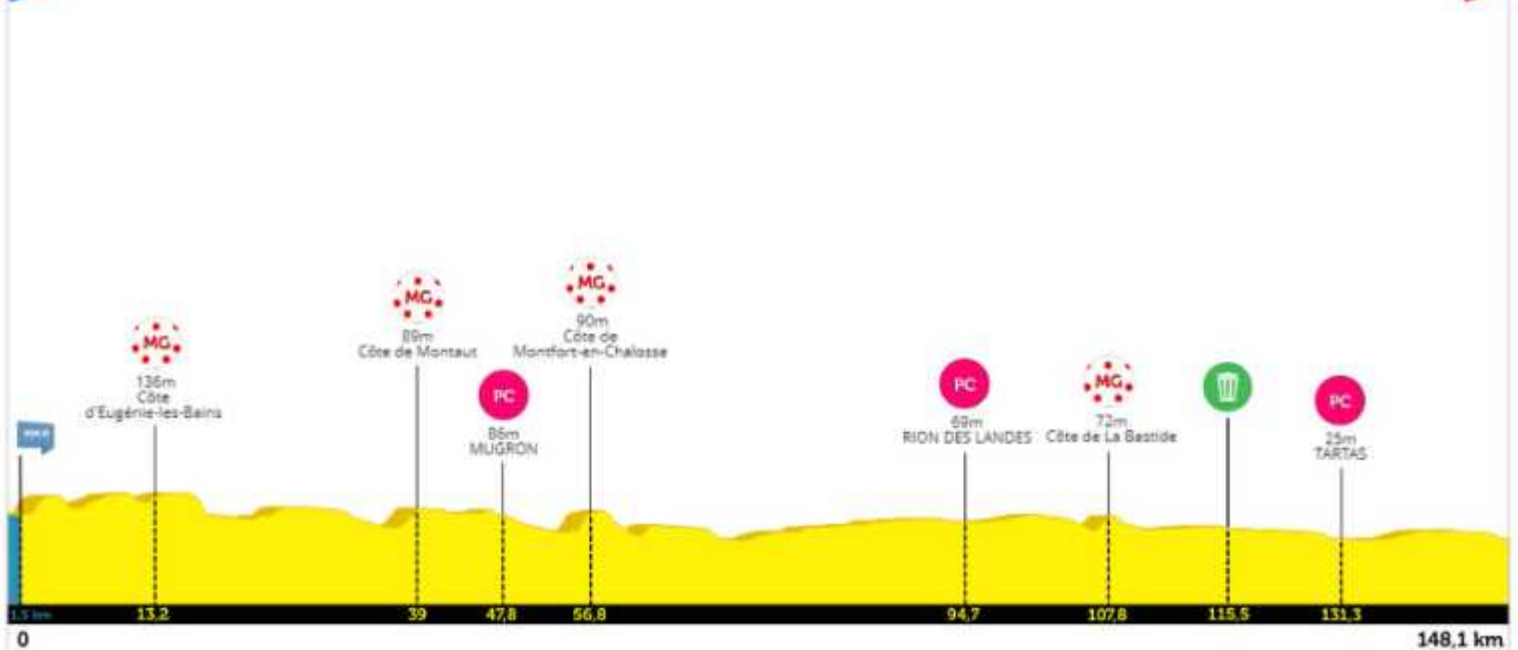






AIRE SUR L'ADOUR

86 m



TARTAS

24 m



Samedi 26 août 2023 – Itinéraire horaire – AIRE SUR L'ADOUR > TARTAS

Horaires - Km/h		KM			Routes	Communes Lieux Carrefours	Obs	Signaleurs			Particularités
41	44	Fait	Restant	Partiel				S	M	Poste	
14H00	14H00	0	148,1	0	DEPART FICTIF 1,5 km : Allées de l'Adour Carrefour D624, D39 Rue Cesaire Daugé, Route de Duhort, Km 0 à hauteur du Sydec						Partie neutralisée-respect des points (1) et (2) ci dessous
14H07	14H07	0	148,1	0	D39	Rue Cesaire Daugé - Sydec					Départ réel Km 0
14H14	14H13	4,9	143,2	4,9	D39/D65	DUHORT BACHEN - Carrefours		2	1		à gauche puis à droite D65
14H24	14H23	12,2	135,9	7,3	D65/D11	EUGENIE LES BAINS		2	2		à gauche sur D11
14H26	14H25	13,2	134,9	1	D11/D25	Carrefour D11 - D25		1	3		côte de 900m à droite vers St Sever
14H32	14H30	17,2	130,9	4	D25	BUANES					tout droit - Rétrécissements
14H43	14H41	25,2	122,9	8	D25	MONTSOUE					tout droit
14H51	14H48	30,3	117,8	5,1	D25/D933/D944	Giratoire 4 voies D933 par la droite		2	1	4	tout droit vers St Sever - 6 petits ralentisseurs
14H53	14H49	31,5	116,6	1,2	D944/AV Béarn	ST-SEVER - Giratoire AV du Béarn		2	5		à gauche - Ilots Directionnels centraux
14H54	14H50	32,2	115,9	0,7	Av Béarn/D32	Carrefour AV du Béarn - D32		2	6		à gauche vers Montaut
14H57	14H53	34,2	113,9	2	D32	AUGREILH					tout droit - Radar dans la traversée du Bourg
15H04	15H00	39	109,1	4,8	D32	MONTAUT					tout droit - Rétrécissements-Ralentisseurs
15H14	15H10	46,4	101,7	7,4	D32/D18/D32	Giratoire D32 - D18 par la droite		2	7		tout droit
15H16	15H12	47,8	100,3	1,4	D32	MUGRON - Giratoire par la droite		2	8		tout droit
15H17	15H12	48,2	99,9	0,4	D32/D3	Carrefour D32 - D3					à droite
15H17	15H12	48,3	99,8	0,1	D3/D10/D32	Deux Carrefours D3 - D10 - D32		2	9		à gauche vers Monfort puis à gauche aussitôt
15H30	15H24	56,8	91,3	8,5	D32/D2/D32	MONTFORT EN CHALOSSE					côte de 1,5 km tout droit D32 - Ralentisseurs
15H30	15H25	57,3	90,8	0,5	D32/D7	MONTFORT : Carrefour D32 - D7		1	10		à droite sur D7 - Ralentisseurs
15H39	15H33	63,3	84,8	6	D7/D10	ST GEOURS D'AURIBAT - Carrefour D7/D10		1	11		à gauche vers Pontonx
15H44	15H37	66,3	81,8	3	D10	CASSEN					tout droit - 2 Ralentisseurs
15H49	15H42	69,7	78,4	3,4	D10	GOUSSE					tout droit
15H52	15H45	72,4	75,7	2,7	D10	PONTONX (près) Pont étroit		1	12		tout droit
15H53	15H46	72,9	75,2	0,5	D10/D150/D10	PONTONX - Giratoire par la droite		2	13		tout droit - Ilots Directionnels centraux
15H54	15H47	73,6	74,5	0,7	D10/D42	Carrefour D10 - D42		2	14		à gauche
15H55	15H48	74,3	73,8	0,7	D42	Giratoire par la droite		1	15		tout droit vers Lалуque
15H56	15H48	74,7	73,4	0,4	D42	D42 : Ilot Central sortie Pontonx					tout droit
16H01	15H53	78	70,1	3,3	D42	Petit Passage à Niveau (usine)					tout droit
16H02	15H54	78,6	69,5	0,6	D42	Passage à Niveau Grande ligne					tout droit - Attention radar
16H07	15H59	82,4	65,7	3,8	D42	LALUQUE					Ralentisseurs dangereux
16H08	16H00	82,9	65,2	0,5	D42/D27	Giratoire par la droite D42 - D27		1	16		à droite vers Rion
16H14	16H05	87	61,1	4,1	D27	BOOS					tout droit : 4 Ralentisseurs dangereux
16H24	16H15	94	54,1	7	D27/D41	Carrefour D27 - D41		2	17		à droite
16H25	16H16	94,7	53,4	0,7	D41	RION DES LANDES					tout droit - Ilots Directionnels
16H25	16H16	94,9	53,2	0,2	D41/D31	Carrefour D41 - D31		1	18		tout droit D31
16H27	16H17	95,7	52,4	0,8	D31	Passage à Niveau Grande ligne					tout droit D31
16H27	16H17	95,8	52,3	0,1	D31/D422	Carrefour D31 - D422					tout droit
16H40	16H30	105,1	43,0	9,3	D422/D14	VILLENAVE : Carrefour D422 - D14		1	19		à droite - Ilots Directionnels
16H42	16H31	106,2	41,9	1,1	D14/CV	Carrefour D14 - VC		1	20		à gauche
16H42	16H32	106,4	41,7	0,2	CV	CV : Pont étroit sur le Bez					tout droit
16H44	16H34	107,8	40,3	1,4	CV	LA BASTIDE					à gauche vers Ousse - MG face au N° 1850
16H45	16H34	108,1	40,0	0,3	Rte Arengosse	Carrefour vers Ousse Suzan		1	21		à droite
16H45	16H35	108,6	39,5	0,5	C12/C1/C2	Carrefour C2 - C1 - C2		1	22		tout droit - Ralentisseurs
16H47	16H37	110	38,1	1,4	C2/D157	OUSSE SUZAN : C2 - D157		1	23		à droite
16H48	16H37	110,2	37,9	0,2	D157	Carrefour église		1	24		à droite
16H56	16H44	115,5	32,6	5,3	D157/D14	Carrefour D157 - D14 - STOP		2	25		à gauche - STOP - COLLECTE
17H03	16H51	120,3	27,8	4,8	D14/D413	Carrefour D14 - D413		1	26		à droite - Entrée Circuit Final
17H04	16H52	121	27,1	0,7	D413	CARCEN PONSON					tout droit - 2 Ralentisseurs
17H10	16H57	125,2	22,9	4,2	D413/D41	Carrefour D413 - D41		2	27		à gauche vers Tartas
17H17	17H04	130	18,1	4,8	D41/D141	TARTAS : Carrefour D41 - D141		1	28		à droite déviation Tartas
17H18	17H05	130,9	17,2	0,9	D141/D924E	Carrefour D141 - D924E		2	29		à gauche - Ilot central - vers centre ville
17H19	17H06	131,3	16,8	0,4	D924E	Av. Gén. Leclerc : Ligne d'arrivée					tout droit - Ilots Directifs + 2 ralentisseurs
17H19	17H06	131,7	16,4	0,4	D924E/D41	Carrefour D924E - Rue V.Hugo - D41		2	30		à gauche sur D41
17H20	17H07	132,2	15,9	0,5	D41/D14	Carrefour D41 - D14		1	31		à droite - vers Carcen Ponson - Ralentisseur
17H27	17H13	137,1	11,0	4,9	D14/D413	Carrefour D14 - D413		1	26		à gauche
17H28	17H14	137,8	10,3	0,7	D413	CARCEN PONSON					tout droit - 2 Ralentisseurs
17H34	17H20	142	6,1	4,2	D413/D41	Carrefour D413 - D41		2	27		à gauche vers Tartas
17H41	17H27	146,8	1,3	4,8	D41/D141	TARTAS : Carrefour D41 - D141		1	28		à droite déviation Tartas
17H43	17H28	147,7	0,4	0,9	D141/D924E	Carrefour D141 - D924E		2	29		à gauche - Ilot central - vers centre ville
17H43	17H28	148,1	0,0	0,4	D924E	TARTAS - ARRIVEE - Avenue du Général Leclerc D924E					Dérivation tout droit Chemin Berguit

(1) Respect de l'utilisation de la moitié droite de la chaussée

(2) tous les carrefours matérialisés par des ilots directionnels ou giratoire devront être franchi par la droite les signaleurs avec drapeau jaune et sifflet indiqueront les entrées et sens de circulation à respecter



2ème ÉTAPE > 27/08/23

Dimanche 27 août 2023 – Accès Zone Départ – TARTAS



La Ferme de Pillon

Volailles de la Ferme

759 route du Sarthe
40700 DOAZIT

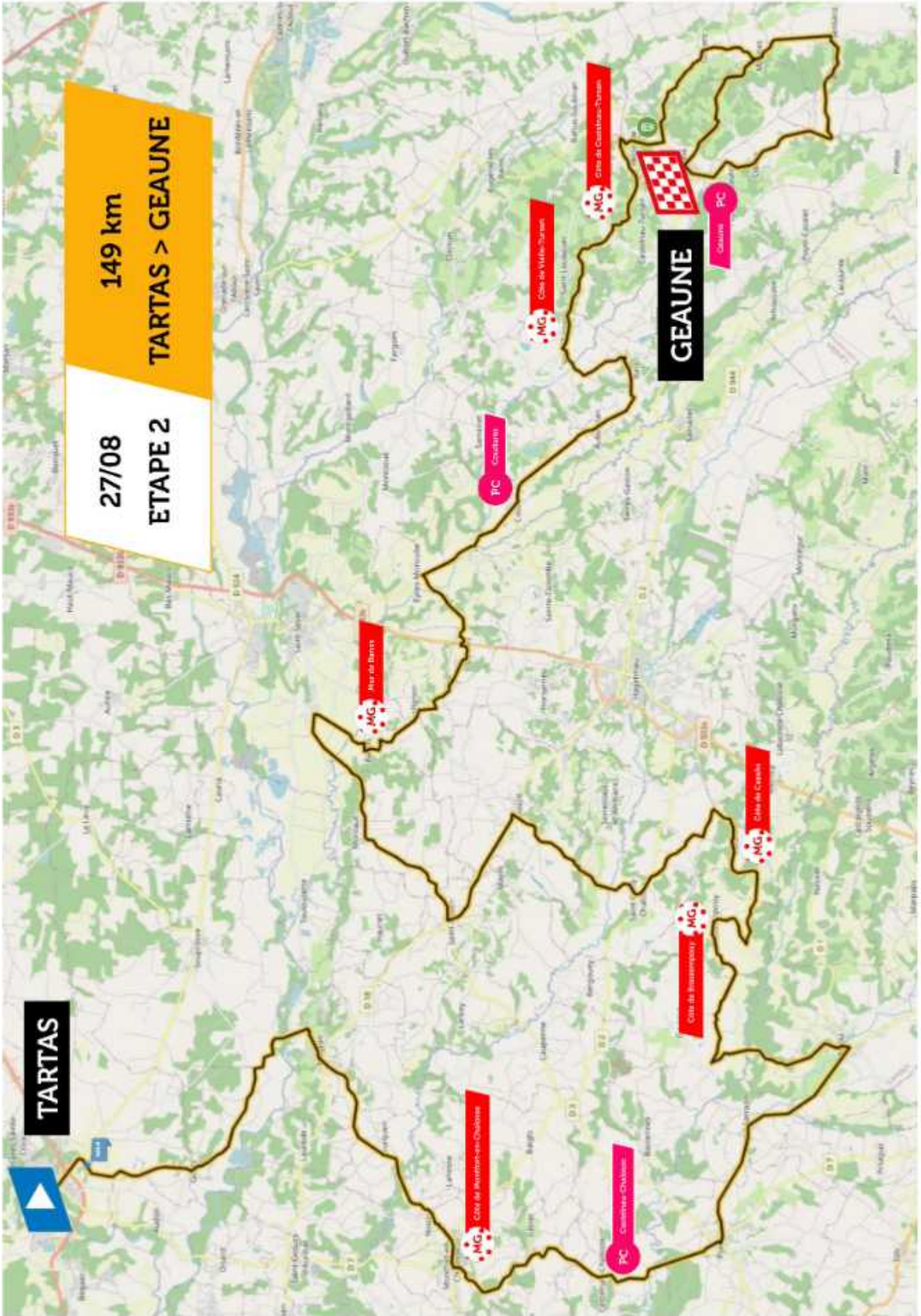
06 21 21 32 35

Dimanche 27 août 2023 – Accès Zone Arrivée – GEAUNE





2^{ème} ÉTAPE > 27/08/23

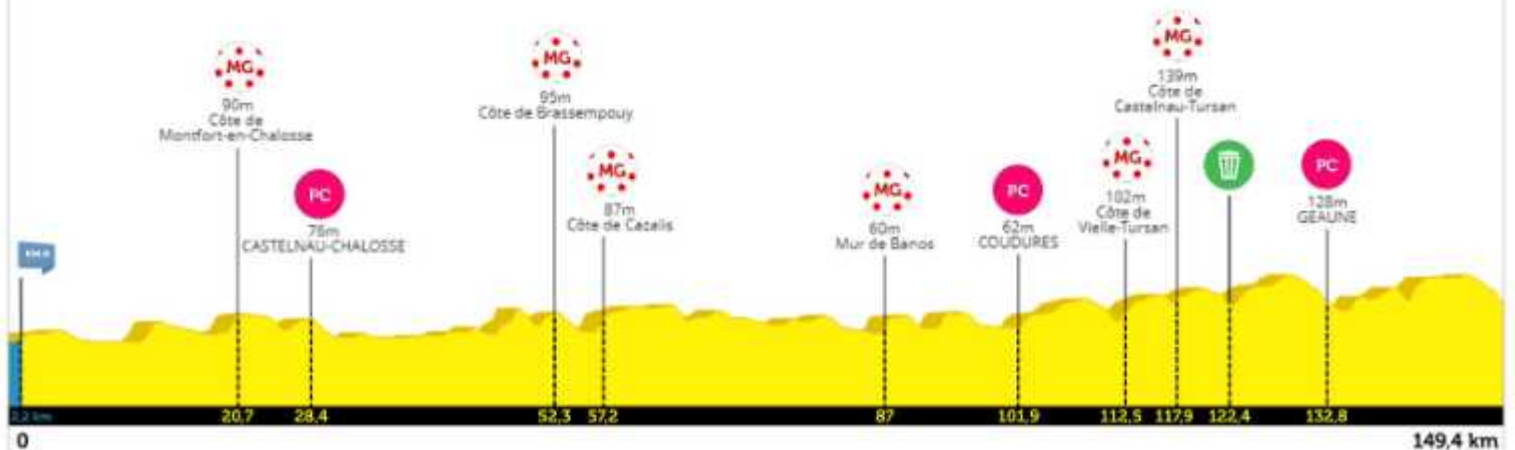




TARTAS
22 m



GEAUNE
128 m



Dimanche 27 août 2023 – Itinéraire horaire – TARTAS > GEAUNE

Horaires - Km/h		KM			Routes	Communes Lieux Carrefours	Obs	Signaliseurs		Particularités
41	44	Fait	Restant	Partiel				S	M	
13H00	13H00	0	149,4	0	DEPART FICTIF 2,2 km : Tartas - Allées Marines, Mairie, Place Gambetta D924, Giratoire D924 - Rte Carcarès, Giratoire D924/D18 (à droite), à droite direction Gouts					
13H07	13H07	0	149,4	0	D924/D18	D18 Route de Gouts	Km 0			Départ réel Km 0 sur D18
13H12	13H12	3,9	145,5	3,9	D18/D110/D18	GOUTS : Carrefour D18 - D110 - D18		1	1	STOP - à gauche
13H13	13H13	4,6	144,8	0,7		GOUTS				tout droit - lots Directionnels
13H21	13H20	9,9	139,5	5,3	D18/D3	Carrefour D18 - D3		2	2	à droite sur D3 vers Mugron - lots Directionnels
13H24	13H23	12	137,4	2,1	D3/D32	MUGRON : Carrefour D3 - D32		1	3	à droite - lots Directionnels - côte de 900m
13H24	13H23	12,1	137,3	0,1	D32/D10/D32	MUGRON : Carrefour D32 - D10 - D32		2	4	à gauche vers Montfort en Chalosse
13H37	13H35	20,7	128,7	8,6	D32/D2/D32	MONTFORT CHALOSSE	MG 1			à droite - côte de 1,1 km - Ralentisseurs
13H38	13H36	21,8	127,6	1,1	D32/D7	MONTFORT CHALOSSE : Carrefour		1	5	à gauche vers Pomarez
13H48	13H45	28,4	121,0	6,6	D7/D158/D7	CASTELNAU CHALOSSE	PC 1			tout droit
13H55	13H52	33	116,4	4,6	D7/D3	POMAREZ : Carrefour D7 - D3		1	6	STOP - à droite
13H55	13H52	33,1	116,3	0,1	D3/D15	POMAREZ : Carrefour D3 - D15		1	7	à gauche
13H55	13H52	33,3	116,1	0,2	D15	POMAREZ : Carrefour D15		1	8	à gauche
14H00	13H56	36,5	112,9	3,2	D15	lots Centraux				tout droit
14H01	13H57	37,3	112,1	0,8	D15	CASTEL-SARRAZIN				lots Centraux - 2 Ralentisseurs
14H07	14H02	41	108,4	3,7	D15	AMOU				Ralentisseur et lot central
14H08	14H04	41,8	107,6	0,8	D15/D13	AMOU : Giratoire par la gauche		2	1	9 à gauche - lot central
14H08	14H04	42	107,4	0,2	D13/D158	Giratoire par la gauche - R.Château Vieux		2	1	10 à gauche puis droite - Coussin Berlinois
14H15	14H10	46,8	102,6	4,8	D158/D58	Carrefour D158 - D58		1	11	à droite
14H23	14H18	52,3	97,1	5,5	D58/D21	BRASSEPOUY	MG 2	1	12	à droite - côte de 2,2 km
14H26	14H20	54	95,4	1,7	D21/D421	Carrefour D21 - D421		1	13	à gauche vers Cazalis
14H29	14H23	56,4	93,0	2,4	D421/D349/D42	Carrefours D421 - D349 - D421		1	14	à gauche
14H30	14H25	57,2	92,2	0,8	D421	Avant Cazalis	MG 3			tout droit - côte de 800m
14H32	14H26	58,5	90,9	1,3	D421	CAZALIS				tout droit
14H35	14H29	60,2	89,2	1,7	D421/D58	Carrefour D421 - D58 vers St Cricq		1	15	à gauche - STOP - à gauche
14H38	14H31	62,2	87,2	2	D58/D453/D58	Carrefour D58 - D453 - D58		1	16	STOP - tout droit
14H39	14H33	63,2	86,2	1	D58/D21	Carrefour D58 - D21		1	17	à droite - lot Directionnel
14H39	14H33	63,5	85,9	0,3	D21/D2	Carrefour D21 - D2		1	18	à gauche
14H41	14H34	64,4	85,0	0,9	D2/D21	SAINT CRICQ CHALOSSE : D2 - D21		1	19	Ralentisseurs - à droite
14H49	14H42	69,8	79,6	5,4	D21/D18	DOAZIT (près) Giratoire par la gauche		2	1	20 à gauche vers St Aubin
14H55	14H48	74,3	75,1	4,5	D18	SAINT AUBIN : D18 - D8		1	21	à droite - lots Directionnels - Ralentisseurs
15H02	14H54	79,1	70,3	4,8	D8	MONTAUT (près) Giratoire par la droite		2	22	tout droit
15H03	14H55	79,6	69,8	0,5	D8/D32	MONTAUT (près) Carrefour D8 - D32		1	23	à droite - Rétrécissement - Coussin Berlinois
15H09	15H01	83,7	65,7	4,1	D32/D408	AUGREILH : Carrefour D32 - 408		1	24	à droite vers Banos
15H13	15H04	86,1	63,3	2,4	D408/CV	Pont du Gabas - Route du Moulin				Pont étroit - bas de côte Banos
15H13	15H05	86,7	62,7	0,6	CV	Carrefour		1	25	à droite vers Banos Bourg
15H14	15H05	87	62,4	0,3	CV	BANOS Sommet de la Côte	MG 4			côte de 900m passage à + de 15%
15H15	15H06	87,6	61,8	0,6	CV	Carrefour église - Rte des Pyrénées		1	26	à gauche vers Audignon
15H16	15H07	88,2	61,2	0,6	CV	Carrefour Rtes Pyrénées/Marsoillon		1	27	à gauche vers Audignon
15H16	15H07	88,6	60,8	0,4	CV	Carrefour Rtes St Sever/Audignon		1	28	à droite vers Audignon
15H18	15H09	89,6	59,8	1	CV/D21/D78	AUDIGNON - Carrefour		2	29	tout droit
15H20	15H11	91,1	58,3	1,5	D78/C5	Carrefour D78 - C5		1	30	à gauche vers Dumes
15H23	15H14	93,5	55,9	2,4	C5	DUMES : Giratoire par la gauche		1	31	à gauche
15H24	15H15	94	55,4	0,5	C3/D933/C1	Carrefour C3 - D933S		2	1	32 tout droit vers Eyres Moncube
15H29	15H19	97,1	52,3	3,1	C1/D944	EYRES MONCUBE : Carrefour		1	1	33 à droite - 2 lots Directionnels à la sortie
15H36	15H25	101,9	47,5	4,8	D944	COUDURES : D944	PC 2			tout droit - 2 lots Directionnels Entree/Sortie
15H41	15H31	105,7	43,7	3,8	D944/D40	AUBAGNAN : Giratoire par la gauche		2	1	34 tout droit
15H44	15H33	107,6	41,8	1,9	D40/VC	Carrefour D40 - VC		1	35	à gauche à la croix vers Bats
15H46	15H35	109,2	40,2	1,6	VC	BATS TURSAN Route de Vieille Tursan		1	36	à gauche
15H51	15H39	112,1	37,3	2,9	VC/D446/D65	Route de Vieille Tursan		1	37	à droite
15H51	15H40	112,5	36,9	0,4	D65	VIELLE TURSAN	MG 5			tout droit vers St Loubouer
15H55	15H44	115,4	34,0	2,9	D65/D437	ST LOUBOUER entrée Carf D65 - D437		1	38	à droite
15H59	15H47	117,9	31,5	2,5	D437/D80	CASTELNAU TURSAN	MG 6	2	39	à gauche STOP - côte de 800m
16H01	15H49	119	30,4	1,1	D80/D443	Carrefour D80 - D443		1	40	à gauche vers Pécorade
16H03	15H51	120,6	28,8	1,6	D443/D11	PECORADE : Carrefour D443 - D11		2	41	à droite
16H05	15H53	122,3	27,1	1,7	D11/D2	Carrefour D11 - D2		1	42	à gauche vers Aire
16H06	15H53	122,4	27,0	0,1	D2/D202	Carrefour D2 - D202		1	43	à droite vers Sorbets - COLLECTE
16H11	15H58	126	23,4	3,6	D202/D375/D202	SORBETS : Carrefour D202 - D375		1	44	à droite vers Mauries
16H13	16H00	127,4	22,0	1,4	D202/D457	Carrefour D202 - D457		1	45	STOP - à droite D457 vers Mauries
16H14	16H01	128,3	21,1	0,9	D457	MAURIES : Carrefour D457		1	46	STOP - à droite D457 vers Geaune
16H14	16H02	128,4	21,0	0,1	D457/D11	Carrefour D457 - D11		2	47	à droite vers Geaune - Entrée Circuit Final
16H21	16H08	132,8	16,6	4,4	D11	GEAUNE : Ligne d'arrivée	PC 3			Ter Passage sur la ligne d'arrivée
16H21	16H08	132,9	16,5	0,1	D11/D2	GEAUNE : Carrefour D11 - D2		1	48	à gauche vers Samadet
16H21	16H08	133,2	16,2	0,3	D2/D111	Carrefour D2 - D111		2	49	à gauche vers D111
16H24	16H11	135,2	14,2	2	D111	CLEDES				tout droit sur D111
16H29	16H16	138,6	10,8	3,4	D111/D440	Carrefour D111 - D440		1	50	à gauche sur D440 vers Miramont-Sensacq
16H34	16H20	142,1	7,3	3,5	D440/D314	MIRAMONT : Carrefour D440 - D314		1	51	à gauche sur D314 entrée village
16H35	16H20	142,2	7,2	0,1	D314	MIRAMONT : Carrefour D314		1	1	52 STOP - à droite sur D314
16H35	16H21	142,4	7,0	0,2	D314/D11	MIRAMONT : Carrefour D314 - D11		1	53	à gauche sur D11 vers Geaune
16H45	16H30	149,4	0,0	7	D11	GEAUNE - ARRIVEE FINALE - Route des Pyrénées D11				Dérivation Rue du Tuc à droite

(1) Respect de l'utilisation de la moitié droite de la chaussée

(2) tous les carrefours matérialisés par des llots directionnels ou giratoire devront être franchi par la droite les signaliseurs avec drapeau jaune et sifflet indiqueront les entrées et sens de circulation à respecter



Dotations

Prix, primes, récompenses partenaires



PROLOGUE (610/20)

1 ^{er}	122	6 ^{ème}	43	11 ^{ème}	11	16 ^{ème}	8
2 ^{ème}	91	7 ^{ème}	34	12 ^{ème}	9	17 ^{ème}	7
3 ^{ème}	73	8 ^{ème}	27	13 ^{ème}	9	18 ^{ème}	7
4 ^{ème}	61	9 ^{ème}	18	14 ^{ème}	9	19 ^{ème}	6
5 ^{ème}	49	10 ^{ème}	12	15 ^{ème}	8	20 ^{ème}	6

ÉTAPE 1 (1220/20) et ÉTAPE 2 (1220/20)

1 ^{er}	246	6 ^{ème}	85	11 ^{ème}	21	16 ^{ème}	14
2 ^{ème}	183	7 ^{ème}	67	12 ^{ème}	20	17 ^{ème}	14
3 ^{ème}	146	8 ^{ème}	55	13 ^{ème}	18	18 ^{ème}	14
4 ^{ème}	122	9 ^{ème}	37	14 ^{ème}	17	19 ^{ème}	12
5 ^{ème}	98	10 ^{ème}	24	15 ^{ème}	15	20 ^{ème}	12

CLASSEMENT GÉNÉRAL DE L'ÉPREUVE (1951/25)

Maillot Jaune parrainé par le Département des Landes



Département
des Landes

1 ^{er}	485	6 ^{ème}	98	11 ^{ème}	52	16 ^{ème}	26	21 ^{ème}	16
2 ^{ème}	243	7 ^{ème}	91	12 ^{ème}	46	17 ^{ème}	20	22 ^{ème}	16
3 ^{ème}	175	8 ^{ème}	85	13 ^{ème}	40	18 ^{ème}	20	23 ^{ème}	16
4 ^{ème}	136	9 ^{ème}	79	14 ^{ème}	26	19 ^{ème}	20	24 ^{ème}	16
5 ^{ème}	117	10 ^{ème}	66	15 ^{ème}	26	20 ^{ème}	20	25 ^{ème}	16

CLASSEMENT PAR POINTS – Meilleur Sprinteur (190/3)

Maillot Vert parrainé par Skoda Kennedy Auto



1 ^{er}	91	2 ^{ème}	61	3 ^{ème}	38
-----------------	----	------------------	----	------------------	----

CLASSEMENT DES POINTS CHAUDS (190/3)

Maillot Cyclamen parrainé par les Cycles Barteau



1 ^{er}	91	2 ^{ème}	61	3 ^{ème}	38
-----------------	----	------------------	----	------------------	----

CLASSEMENT DES GRIMPEURS – Meilleur Grimpeur (190/3)

Maillot à Pois parrainé par la Cave des Vignerons de Tursan



1 ^{er}	91	2 ^{ème}	61	3 ^{ème}	38
-----------------	----	------------------	----	------------------	----

CLASSEMENT PAR EQUIPES – Meilleure Equipe (190/3)

Echarpes parrainées par Vega* Maisadour / Agralia



1 ^{er}	91	2 ^{ème}	61	3 ^{ème}	38
-----------------	----	------------------	----	------------------	----

CLASSEMENT DE LA JEUNESSE – Meilleur Jeune (259/5)

Maillot Blanc parrainé par Groupama Landes



1 ^{er}	103	2 ^{ème}	64	3 ^{ème}	40	4 ^{ème}	32	5 ^{ème}	20
-----------------	-----	------------------	----	------------------	----	------------------	----	------------------	----

CLASSEMENT RÉGIONAL – Meilleur Régional (190/3)

Maillot Rouge parrainé par la Région Nouvelle-Aquitaine



1 ^{er}	91	2 ^{ème}	61	3 ^{ème}	38
-----------------	----	------------------	----	------------------	----



Palmarès

Des noms bien connus, et d'autres à venir



Année	Vainqueur	Deuxième	Troisième
1968	Claude Fava	Bernard Labourdette	Francis Dubreuil
1969	Claude Magni	Alain Bernard	Joseph Kerner
1970	Daniel Vermeulen	Claude Mazeaud	Michel Fédrigo
1971	Guy Frosio	Alain Cigana	Michel Fédrigo
1972-1987	non disputé		
1988	Serge Mendousse		
1989	Christophe Chasserand	Eric Futoso	Patrice Monti
1990	Clayton Stevenson	Daniel Pendelé	Stéphane Dief
1991	Pierre-Henri Menthéour	Gérard Ianotto	Alain Lagière
1992	Erwann Menthéour	Gérard Ianotto	Daniel Pendelé
1993	Freddy Amaud	Karim Souchon	Frédéric Touzeaud
1994	Gilles Chauvin	Frédéric Delalande	Gregory Perez
1995	Gilles Chauvin	Olivier Asmaker	Simon
1996	Christian Blanchard	David Millar	Guillaume Destang
1997	René Tallandier	David Marié	Yvan Becaas
1998	Gilles Zech	Frédéric Delalande	Francis Barelle
1999	Julien Laidoun	Guillaume Judas	Anthony Supiot
2000	Pascal Pofflet	Stéphane Pétilleau	Igor Pavlov
2001	Adrian Cagala	Jonathan Dayus	Jean-Baptiste Liati
2002	annulé		
2003	Tomasz Kaszuba	Xabier Otxotorena	Freddy Ravaleu
2004	Frédéric Lecrozier	Nicolas Crosbie	Julien Belgy
2005-2006	non disputé		
2007	Sébastien Turgot	Kieran Page	Jonathan Dayus
2008-2019	non disputé		
2010	Alexis Tourtlot	Julien Schick	Mickaël Szkolnik
2011	Fabien Fraissignes	Jean Mespoulède	Romain Sdrigotti
2012	Julien Ballion	David Tautia	Mathieu Maibert
2013	Quentin Pacher	Alexis Guérin	Pierre Comet
2014	Jean Mespoulède	Romain Campistrous	Nicolas Rousseau
2015	Alexandr Kulikovskiy	Pierre Créma	Willy Perrocheau
2016	Pierre Créma	Yoán Veraldo	Tristan Sélivet
2017	Lucien Capot	Thomas Acosta	Julien Kerboriou
2018	Lucien Capot	Eneko Aramendia	Gaëtan Bouchery
2019	Kévin Besson	Erwan Soulie	Benoît Ladeiro
2020	Louis Lapiere	Javier Serrano	David Menut
2021	Amaury Pacouret	Aurélien Costeplane	Thomas Devaux
2022	Florent Castellarnau	Romain Campistrous	Victor Vidal

Un grand merci à tous nos partenaires pour leur soutien !



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



Département
des Landes



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



Ville de Tartas



Communauté de Communes
de Pays Basco-Arroisais

PARTENAIRES OFFICIELS



Groupama
la vraie vie s'assure ici



ENEDIS
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU



ARMÉE DE TERRE



MARINE
NATIONALE



VERSEAU



COMITÉ NATIONAL
DE L'UNION FRANÇAISE
DU CYCLISME
CDOS
LANDES



ARMÉE DE L'AIR
& DE L'ESPACE

MÉDIAS OFFICIELS



Imprimé par



130 route d'Aire - 40320 PÉCORADE
Tél. : 05 58 45 10 77
contact@publitursan.com

Imprimerie
Sérigraphie
Enseigne
Textile

PUBLI TURSAN